

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 27 (1876)

Artikel: L'industrie minière au service de la culture du sol
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plants et 1801 livres de graines. Les chemins construits à nouveau ont une longueur de 94,377 pieds.

On compte dans le canton 246 forestiers de commune et 382 gardes forestiers; le traitement des premiers comporte en moyenne frs. 244, celui des derniers fr. 186 par an. Depuis 10 ans le traitement des forestiers s'est élevé de 22⁰/₀ et celui des gardes de 50⁰/₀.

Les réglemens forestiers de 24 communes ont été révisés avec le concours des employés forestiers.

3. Forêts des particuliers.

D'après les données les plus récentes, données qui cependant ne peuvent pas encore être considérés comme définitives, les forêts privées occupent une étendue de 18,190 arpents. Presque la moitié de ces forêts est située dans les districts d'ailleurs richement boisés de Zurzach et de Zofingue ensorte que leur aménagement n'a pas une grande importance au point de vue de la police des forêts. Les forêts privées parsemées sur les hauteurs de Reinach et de Seengen sont d'une plus grande importance entre autres pour l'influence qu'elles peuvent exercer sur les orages, car ces hauteurs ne sont que maigrement boisées.

Dans le district le plus riche en forêt on peut compter l'étendue boisée à 40⁰/₀ de la surface totale, dans le plus mal boisé seulement 19⁰/₀.

L'industrie minière au service de la culture du sol.

Le bureau de Mahler & Eschenbach pour l'industrie minière à Vienne annonce que les essais entrepris pour ameublir le sous-sol des terres arables en le faisant sauter par la dynamite ont réussi et que ce procédé peut être considéré comme praticable pour l'agriculture.

Voici en résumé la manière dont on s'y prend :

Dans le sol que l'on veut ameublir jusqu'à une plus grande profondeur que ne le permet la charrue, on pratique des forages jusqu'au fond de la couche qui doit être remuée. On peut les espacer de 1³/₄ à 2 fois leur profondeur pour le plus, on leur donne la même largeur qu'aux trous destinés à faire sauter la pierre. Dans un sol peu consistant on les creuse en enfonçant un perche en fer, dans un sol rocailleux on les perce tout comme pour miner la roche. On charge avec la dynamite; il faut employer 8 dgr. dans les trous profonds de

un mètre et 50 dgr. pour ceux dont la profondeur atteint 1,75 m.; on met feu par le procédé ordinaire.

Selon MM. Mahler & Eschenbaeh, l'ameublissement d'un sol ordinaire à 1 mètre de profondeur, en espaçant les trous de 2 mètres, doit coûter par hectare :

2500 trous — 75,4 journées d'ouvriers —	frs. 226
804 kilogr. dynamite	„ 638
2500 amorces	„ 177
	au total frs. 1041

Ce procédé pourrait aussi trouver son application dans la sylviculture, par exemple pour défoncer le sol des pépinières.

Sapin géant. Dans un domaine du cercle de l'Inn appartenant à la famille impériale d'Autriche (forêt de Kobernaus) le vent à renversé la nuit du 27 au 28 janvier 1874, un sapin blanc, long de 50,2 mètres (167') et dont le diamètre, à hauteur de poitrine, était de 2,21 mètres (7,4'); il a livré 51 stères de bois (environ 17 moules). Le tronc était taré jusqu'à 4 mètres de hauteur et la cime de l'arbre était sèche. Son âge a pu être évalué à 250 ans pour le moins.

(Feuille centrale.)

Masse concrète du bois enmoulé: Les expériences faites l'année dernière en Autriche sur la masse concrète du bois à brûler en moules et en fagots ont donné les résultats suivants :

	Bûches		Rondins	
	sans surmesure	avec 10 cm. de surmesure	sans surmesure	avec 10 cm. de surmesure
hêtre	0,680	0,736	0,611	0,659
chêne	0,675	0,745	0,589	0,634
aulne	0,679	0,721	—	0,640
bouleau	0,638	0,738	0,607	0,678
tremble	0,726	—	0,563	—
épicéa	0,689	0,782	0,745	0,848
sapin blanc	0,655	0,743	0,743	0,804
mélèze	0,690	0,783	0,674	0,723
pin sylvestre	0,690	0,768	—	0,655
pin d'Autriche	0,699	0,767	0,537	0,687